

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/03/2016

Réception par le Prefet : 22/03/2016

Publication : 24/03/2016



Conseil départemental
Haut-Rhin
 Extrait des délibérations
 du Conseil départemental

Pour le Président du Conseil Général
 et par délégation
 Ludovic LIONS
 Chef du Service Administratif de
 l'Assemblée

N° CG-2016-2-12-5

Séance du vendredi 18 mars 2016

**MOYENS DES SERVICES FONCTIONNELS DE L'ADMINISTRATION GENERALE
 (HORS RESSOURCES HUMAINES, PATRIMOINE IMMOBILIER ET FINANCES).**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS,
 M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE,
 MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN,
 MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI,
 PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE,
 Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux
 compétences du Conseil Départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- vote l'inscription des autorisations de programmes nouvelles et complémentaires et des crédits de paiement affectés aux dépenses suivantes :

	AP	CP I	CP F	TOTAL CP 2016
Systèmes d'information	2 394 274 €	3 261 004 €	3 455 124 €	6 716 128 €
Direction Générale des Services			187 270 €	187 270 €
Moyens de l'Assemblée			2 300 300 €	2 300 300 €
Communication institutionnelle			755 800 €	755 800 €
Juridique			130 000 €	130 000 €
Documentation			140 000 €	140 000 €
TOTAL Administration Générale :	2 394 274 €	3 261 004 €	6 968 494 €	10 229 498 €
Livre Foncier	- 1 500 000 €	123 234 €		123 234 €
Modernisation du cadastre	500 000 €	87 500 €		87 500 €
TOTAL GENERAL	1 394 274 €	3 471 738 €	6 968 494 €	10 440 232 €

- vote l'inscription des recettes de fonctionnement suivantes :

Service juridique	10 000 €
Direction des Systèmes d'Information	88 100 €

- vote l'inscription des recettes d'investissement suivantes :

Direction des Systèmes d'Information	169 557 €
--------------------------------------	-----------

- approuve les modalités de versement de la subvention d'investissement pour 2016 à l'Etablissement Public pour l'Exploitation du Livre Foncier Informatisé pour l'exploitation du Livre Foncier informatisé comme suit : versement en deux fois, un acompte de 50%, en mai et le solde, 50 %, en octobre, sur présentation d'un certificat administratif signé par le Président de l'Etablissement ou par délégation le Directeur ainsi que d'un titre de recettes.
- accepte la création d'un fonds d'intervention des élus d'un montant de 5 650 € par an et par élu, pour le soutien à des associations, collectivités ou organismes divers de leur canton, dans la limite de 400 € par bénéficiaire et par an et dans le strict respect des compétences dévolues au Département, pour des secours exceptionnels leur permettant une action de solidarité tout au long de l'année en faveur de bénéficiaires de leur canton et pour l'attribution de coupes et trophées destinés à des clubs et associations de leur canton.
- autorise le Président du Conseil départemental à engager les actions nécessaires et les dépenses correspondantes, dans le cadre de l'exécution du budget de la communication institutionnelle du Département et du budget relatif aux Moyens de l'Assemblée ;
- autorise le Président du Conseil départemental à effectuer la répartition des secours exceptionnels et à signer les décisions d'attribution afférentes.
- autorise le Président du Conseil départemental à procéder au paiement des factures relatives à l'acquisition de coupes et trophées.
- donne délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation des subventions et la mise en œuvre et le suivi des dossiers figurant dans le rapport.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité